



Cie Archers du Bélois

Concours 1er et 2 novembre 2025

Les Archers du Bélois sont heureux de vous inviter au concours
De Tir en salle (2x18m) sélectif pour le Championnat de France

ouvert aux para archers le samedi après-midi Au stade du complexe sportif « Jean Claverie »

	Samedi 1er après midi	Samedi 1er soir	Dimanche 2 matin	Dimanche 2 après-midi
	Départ 1	Départ 2	Départ 3	Départ 4
Ouverture du greffe	12h	18h	8h30	13h30
Vérification du matériel	12h30	18h30	9h	14h
Début échauffement	12h45	18h45	9h15	14h15

Les archers para et U 11 sont accueillis sur le départ 1

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée
et seront adressées à :

Christophe Eherrmann

51 rue du 8 mai 72220 Teloché

tiralarc@colsg.fr 06.30.56.22.94 (copie à : hutincindy@gmail.com)

Règlement par carte, espèce (sur place)

Règlement par chèque à l'ordre de « Cie Archers du Bélois (sur place ou par courrier)

ou virement pour les clubs

Droits d'inscription	1 tir	2 tirs	3 tirs
jeunes	7 €	12 €	18 €
adultes	9 €	16 €	24 €

LES TIRS, LES BLASONS	FORMALITÉS
Blasons selon la réglementation Fédérale Tirs en ABC ou AB/ CD selon le nombre d'inscrits Les U11 (poussins) sont les bienvenus	Tenue pour les archers selon le règlement FFTA Licence et certificat médical à jour

RECOMPENSES
Classement individuel par catégories et récompenses aux 3 premiers des catégories Classement par équipes composées de 3 ou 4 archers de même type d'arc, déposées au greffe avant le début des tirs et récompense à la première équipe de chaque catégorie d'équipe.
DROIT A L'IMAGE
Des photos pourront être prises lors de cette compétition et diffusée sur nos réseaux sociaux. Les personnes qui désirent réserver leur droit à l'image sont priées de le signaler au passage au greffe.
BUVETTE SUR PLACE
Buvette, Boissons Chaudes et froides, Sandwichs, Pâtisseries et confiseries Et bien sûr, sourires et ambiance Verre de l'amitié après la publication des résultats

[illegible]